



REVUE DE PRESSE

2022

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - BRETAGNE

Fédération bretonne des associations de protection de la nature et de l'environnement

48 bd Magenta - 35000 Rennes | Tél. 02 99 30 83 72 - 06 49 21 47 19 | coordination@fne-bretagne.bzh | siret : 838 842 060 00017

fne-bretagne.bzh

[PRÉSIDENTIELLES]

France nature environnement Bretagne veut des actes

Julie Rolland, le 24/02/2022 à 11:30

Bretagne

MARIE-PASQUALE DELEUME : "ON N'EST PAS DU TOUT DANS LES SCHÉMAS POUR UNE PLANÈTE ET UNE BRETAGNE VIABLES"



La fédération bretonne de France Nature Environnement interpelle les candidats aux élections présidentielles. Elle a rédigé un plaidoyer dans lequel elle défend les transitions qui doivent être engagées. Elle demande aussi aux candidats de se positionner.

Marie-Pascale Deleume, présidente de FNE Bretagne. ©Alexis Wolff

Cela fait cinq ans que France Nature Environnement s'est structurée en Bretagne. Et donc cette échéance présidentielle et la mobilisation qui s'y rattache est une première pour les équipes de la région. Pour autant, elles ont décidé de s'y investir à travers un document qui reprend des enjeux spécifiques à la Bretagne.

Trop de paroles sur les transitions

Ecologique, énergétique, agro-écologique et alimentaire. Les transitions exigées par la fédération ne manquent pas. "On attend surtout des actes", explique Marie-Pascale Deleume, présidente de FNE Bretagne, la problématique climatique, aujourd'hui plus personne ne la conteste, mais pour le moment, ce sont essentiellement des paroles et dans les actes, on voit plutôt le contraire".

Soulignant une **progression "des consciences"**, Marie-Pascale Deleume regrette que cela ne se transcrive pas "dans les budgets et les orientations des politiques publiques".

FNE Bretagne réclame la **sobriété énergétique** et la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. La question du transport est notamment sur la table.

Mobiliser les politiques publiques pour la sobriété énergétique

FNE Bretagne ne veut plus d'une mobilité liée aux véhicules thermiques. Difficile en Bretagne où les trajets se font majoritairement par ce biais. Quelle solution alors? Les politiques publiques doivent être incitatives selon la présidente de la fédération bretonne : "on demande aux citoyens de changer, d'accord, mais si tout le monde avait une voiture électrique aujourd'hui, les portemonnaies ne le supporteraient pas et puis il n'y a pas de borne et puis on ne produit pas assez d'électricité. Donc rien ne peut fonctionner."

Diminuer les cheptels

Sur le dossier de la **prolifération des algues vertes**, une solution existe selon Marie-Pascale Deleume : **la réduction de l'élevage en Bretagne "de manière conséquente"**. Que deviendront alors les éleveurs qui ne pourraient plus produire? D'après la présidente de FNE Bretagne, il faut une **vraie réforme agricole**, et notamment foncière afin qu'ils puissent s'installer sur des plus petites surfaces, "pour qu'ils puissent en vivre, pour des productions de qualité, pour la santé et pour l'environnement".

Pour une éco-conditionnalité des aides

Au milieu des préconisations formulées par la fédération en Bretagne, il y a celle de **stopper l'artificialisation nette**. Elle veut aussi conditionner les aides publiques, et notamment les prioriser pour des projets où les **enjeux environnementaux** sont pris en compte. "Le minimum, c'est quand même que ces aides, qui sont de l'argent public, soient conditionnées à la qualité de vie de tous. Et la qualité de vie, c'est quand même l'environnement et le climat", détaille Marie-Pascale Deleume.

On parle d'éco-conditionnalité mais France Nature Environnement Bretagne ne veut pas s'arrêter à ce seul aspect. Elle promeut aussi la **"socio-conditionnalité"**, qui prend en compte la dimension de l'emploi : "aujourd'hui on a des aides pour de la robotisation. Je ne pense pas que ce soit normal parce que les gens, qu'est ce qu'on va en faire?".

Énergie en Bretagne : quatre expertises, un pragmatisme

Publié le 01 mars 2022 à 20h47

Quatre experts bretons de l'énergie ont débattu autour de leur domaine de prédilection, à Saint-Brieuc, ce mardi soir. Le Télégramme et Tébéo ont recueilli leurs analyses, à quelques semaines de la présidentielle.

Quelles énergies pour demain, à quel prix, de quelle nature ? Autant de questions qui clivent parmi les candidats déclarés (ou pas encore) à la prochaine présidentielle. Sur les prix de l'énergie, le recours au nucléaire, l'éolien en mer, la méthanisation, le photovoltaïque, [quatre experts réunis par Le Télégramme et Tébéo, ce mardi soir à Saint-Brieuc](#), ont pourtant eu des positions bien moins tranchées. Ils ont dressé un constat, surtout : la Bretagne doit trouver son autonomie énergétique. Et davantage tabler sur un « mix » que sur telle ou telle solution miracle.

Pragmatisme et planification

Consensus sur le prix de l'énergie, d'abord. La clé étant moins celle de la maîtrise (ou non) des prix que le fait que « l'énergie va coûter de plus en plus cher ». « Sobriété », appelée par tous, donc. Et des « amortisseurs » pour accompagner les transitions, ainsi que le propose René Louail, agriculteur et ancien conseiller régional.

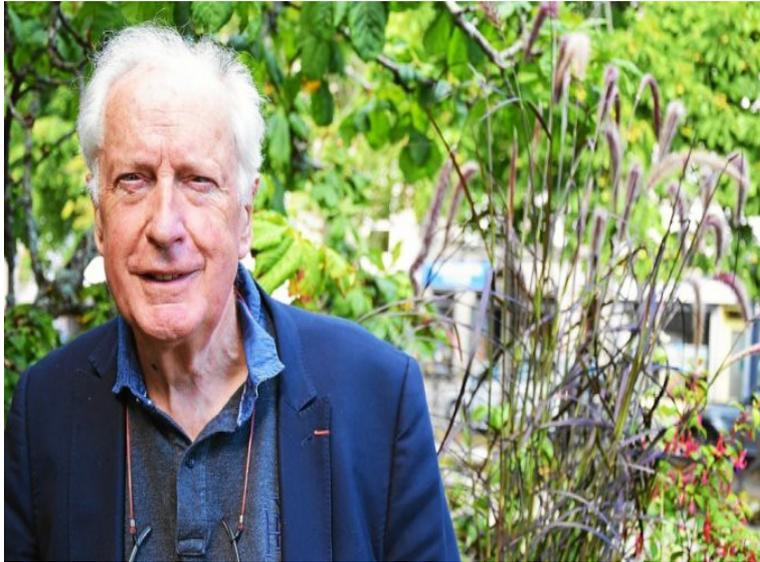
Consensus aussi sur l'éolien marin. [Denez L'Hostis, vice-président de France nature environnement Bretagne](#), parle de « retard considérable » quand Dominique Ramard, président du SDE 22, y est aussi favorable, « du point de vue de l'énergie ».

Position pragmatique aussi sur la méthanisation. Avec un large « oui, mais ». « Le sujet fait débat aussi à la chambre d'agriculture 22 », reconnaît Charlotte Quénard, chargée de mission environnement énergie. « Défenseurs par principe », René Louail et [Denez L'Hostis](#) appellent à « un moratoire ». Et à une planification raisonnable, « compte tenu des dérives observées ». Dérives que Dominique Ramard observe aussi, au passage...

Pragmatisme enfin sur le photovoltaïque, avec la sempiternelle problématique de l'emprise foncière. « Le foncier doit rester agricole », pour les experts. Lesquels avancent des pistes : « Exploiter les surfaces de toitures, les friches ». Et encourager aussi les « petits projets ». L'essentiel restant « d'y aller », pour [Denez L'Hostis](#).

Seul le nucléaire aura permis de démarquer les positions. Mais le nucléaire et la Bretagne, au fond, c'est toute une Histoire...

Denez L'hostis, de France Nature Environnement : avec l'éolien en mer, « on pourrait rendre la Bretagne autonome »



Publié le 23 mars 2022 à 19h00

Denez L'hostis, 74 ans, demeurant à Gouesnac'h, a été président de France Nature Environnement de 2014 à 2017. (Le Télégramme/Ronan Larvor)

Le Télégramme

Denez L'hostis, président d'honneur de France Nature Environnement, s'inquiète du retard de la France sur les énergies renouvelables.

Le mot autonomie, énergétique et alimentaire, revient dans l'actualité

Il avait disparu. C'est pourtant une notion fondamentale qui concerne les états nations et, au-delà, les territoires. La Bretagne par exemple sur la question de l'énergie, d'autres régions sur les problèmes de l'eau, l'alimentation. Autonomie n'est pas autarcie. Mais, pour tout produit, il faut assurer un approvisionnement le plus sécurisé possible.

L'énergie est sous tension avec la guerre en Ukraine et la question du gaz

Il doit y avoir une accélération de la sortie des énergies fossiles pour sortir des risques liés à des engagements internationaux. En France, on est très en retard sur les énergies renouvelables. Le Président de la République a annoncé qu'il allait accélérer l'éolien en mer avec un objectif de 40 GW pour 2050. Cela impliquera 40 à 50 parcs éoliens. Il faut donc se lancer rapidement, car il faut une douzaine d'années pour l'aboutissement d'un dossier. Nous sommes tellement en retard. Il y a 5 000 éoliennes en mer en Europe et en France seulement quelques dizaines au large de Saint-Nazaire. Pourtant, avec quatre ou cinq parcs comme celui de Saint-Brieuc, on pourrait rendre la Bretagne autonome.

L'éolien en mer peut se développer à la pointe bretonne ?

C'est plus compliqué car, avec les îles de l'Iroise, il faudra aller loin au large avec un câblage qui coûte cher.

Il y a aussi des blocages ?

Par exemple avec les pêcheurs en baie de Saint-Brieuc. Ils n'ont pas pris la mesure de la transition nécessaire. Le problème du gas-oil pêche aujourd'hui est pourtant une illustration de l'urgence. L'Irlande va développer un gros parc éolien en mer. L'énergie sera exportée via un câble de 600 km de long à partir de 2026. La Bretagne sera approvisionnée en énergie par l'ouest ce qui nous changera.

Il y a aussi des freins administratifs pour l'éolien terrestre ?

Oui. Je ne comprends pas les blocages pour les éoliennes sur les ports, les zones industrielles et artisanales. Il faut libérer les sites sur lesquels il n'y a pas d'enjeu naturel. En Bretagne, nous avons seulement 4 % du territoire qui peut accueillir des éoliennes terrestres. Le ministère de la Défense interdit beaucoup. Dans d'autres pays, les zones de protection militaire sont différentes.

Et le nucléaire ?

Le nucléaire n'est pas adapté pour répondre à l'urgence car il faudrait 20 ans pour la transition alors qu'avec l'éolien terrestre il faut deux ou trois ans pour installer et aussi désinstaller. En plus, l'uranium vient souvent de pays dictatoriaux. Notons que la Bretagne ne serait pas concernée par un recours au nucléaire car il aurait lieu uniquement sur les sites déjà existants.

Il y a aussi des alertes sur la biodiversité

C'est un sujet majeur. Les masses d'eau ne sont pas en bon état. Cela pose des problèmes pour la pêche, la conchyliculture. Les objectifs de qualité des eaux n'ont pas été atteints. On ne s'en rend pas compte, mais la perte de la biodiversité a des impacts à tous les niveaux. Le problème est que ce sont des compétences qui n'appartiennent pas aux collectivités locales. On se met la tête dans le sable.

Fégréac. Et si vous deveniez Sentinelle de la Nature ?

Presse OcéanPublié le 17/06/2022 à 05h04

Devenir acteur ou actrice pour la protection de la Nature et de l'environnement en renforçant la veille écologique sur l'ensemble du territoire, est la proposition de **France Nature Environnement Bretagne** via un outil de signalement des atteintes à l'environnement. Le projet Sentinelles de la Nature est porté au niveau régional par des associations et des fédérations de protection de l'environnement.

La plateforme est disponible sur internet ou par le biais des applications Apple et Android. Une carte interactive relève en temps réel la géolocalisation des dégradations observées et les actions favorables (nettoyage de site) réalisées (département ou région).

Lors de promenades, il est possible de remarquer des dégradations dans la nature : fuites de canalisation se déversant dans une rivière, décharges sauvages, destructions de talus, arrachage de haie, pollution, etc. Pour devenir sentinelle, il suffit de s'inscrire en ligne et de renseigner sur les dégâts écologiques constatés dans la commune.

Info : sentinellesdelanature.fr

[Tribune]

« Les feuillus plutôt que les résineux »

Publié le 21 août 2022 à 17h30 (Photo Nicolas Créach)

Au nom du Groupe Forêt Bretonne de France Nature Environnement Bretagne, l'écologue Michel Danais donne son point de vue sur le type de boisement des forêts qui permettrait de limiter les risques d'incendies.



Le « Groupe Forêt Bretonne » de France Nature Environnement Bretagne fait connaître un point de vue scientifique à l'occasion des nombreuses occurrences de feux de forêts en France et notamment en Bretagne.

Les feuillus, moins risqués face aux feux

Les feuillus sont bien moins propices aux incendies, et, dans le contexte d'un risque de feux qui va en augmentant, il n'est pas recommandé de favoriser les résineux. Certes, en cas de sécheresse extrême, tout type de boisement est à risques. Mais il est reconnu dans les milieux de la lutte contre les feux de forêt que les résineux sont beaucoup plus sensibles, véritables carburants (plus combustibles, générant des feux plus violents, etc.) alors que les feuillus constituent souvent une « zone tampon » qui ralentit la propagation des feux. L'origine de cette différence réside sans doute à la fois dans la teneur en eau des feuilles des « feuillus », à la présence de résine chez les conifères, ainsi qu'à l'épaisseur d'une litière combustible sous les résineux. Il est aisé de constater une différence de température ressentie à l'occasion d'une balade en forêt de feuillus (sentiment de fraîcheur) par rapport à celle effectuée en forêt de résineux : ceci est lié au phénomène d'évapotranspiration (transpiration des plantes) plus important dans une hêtraie-chênaie que dans une forêt de pins et d'épicéas.

Des pratiques sylvicoles dommageables

Certaines techniques sylvicoles qui accompagnent souvent les résineux occasionnent des dommages collatéraux liés à des enjeux de rentabilité excessive. Citons par exemple le retournement en profondeur du sol. En effet, le seul fait de bouleverser le sol entraîne un déstockage de carbone qui va à l'encontre du rôle de puits de carbone des sols forestiers. Citons également les semis ou plantations de même âge d'un seul tenant, la suppression de toute la flore d'accompagnement : les peuplements résineux monospécifiques sont soumis aux maladies transmises par insectes et champignons. Citons enfin la destruction de la végétation en place, la plantation haute densité, la coupe rase à l'âge choisi d'exploitation, etc.

Le choix des résineux ne rend service à personne

Introduire des résineux (ou en conserver la dominance) est un critère utilisé pour des raisons économiques, qui ignore le « temps long » de la forêt nécessaire aux multiples services écosystémiques et sanitaires. Les monocultures sylvicoles sont un appauvrissement de l'écosystème forestier et des fonctionnalités pour l'homme. Quelles que soient les dispositions prises par ailleurs (pare-feu, débroussaillages des lisières, surveillance...), rendre nos bois et forêts plus vulnérables aux feux en privilégiant les résineux n'est pas un bon service rendu à la société.

Les résineux offrent une prise au vent plus grande que les feuillus, et tombent comme châteaux de cartes lors des tempêtes hivernales.

Pour répondre conjointement à l'enjeu climatique et à l'enjeu de conservation et de restauration de la biodiversité, l'avenir est dans des peuplements mélangés avec dominance de feuillus diversifiés et d'accroître la superficie forestière par une sylviculture favorable à l'écosystème, en privilégiant une grande naturalité de la forêt et en évitant de remplacer par des plantations des milieux d'intérêt écologique, comme les boisements spontanés.

Publié le 29/09/22

Route du Rhum. « Nos associations de protection de la nature ne peuvent cautionner »

A presque un mois de la Route du Rhum, six associations de protection de la Nature dénoncent la destruction programmée de sites protégés. Elles estiment que l'organisateur de la course à la voile ne prend pas en compte les enjeux environnementaux. Ce dont il se défend.



Lors du départ des bateaux de la Route du Rhum, des milliers de personnes se déplacent pointe du Grouin. | ARCHIVES OUEST-FRANCE Voir en plein écran

[Ouest-France](#) Nadine PARIS. Publié le 29/09/2022 à 23h39

« Nous ne voulons pas jouer un rôle de police lors du départ de la course à la voile, pointe du Grouin. Alors qu'une foule, peu encline à parler ce jour-là de respect de la biodiversité, va s'y agglutiner. »

Six associations de protection de la nature (Bretagne Vivante, Viv'armor nature, Al Lark, Eau et rivières de Bretagne, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor et France nature environnement Bretagne) ne veulent pas cautionner la demande du groupe OC Sport, l'organisateur de la Route du Rhum.

Celle « **d'expliquer les enjeux environnementaux et effectuer des surveillances autour des sites protégés Natura 2000 le jour du départ** », souligne Alain Bonnac, le président d'Eau et rivières, dans un communiqué signé des six associations « **engagées de longue date pour la protection de l'environnement** ».

« Des constats écologiques désastreux »

France nature environnement Bretagne a proposé que ces associations puissent tenir un stand de sensibilisation du public. **« Avec l'objectif de présenter les actions menées par les militants associatifs et d'alerter sur l'état du milieu marin, fort dégradé. Mais cette demande a été rejetée. »** Les associations estiment que l'événement, tel qu'il est programmé, détruira ou impactera des espèces et des habitats protégés.

« La pointe de la Varde, la pointe du Grouin, le Cap Fréhel sont des sites labellisés où se reproduisent des oiseaux remarquables, où des plantes fragiles et des habitats endogènes s'épanouissent. Le piétinement va les endommager. Le milieu marin sera également affecté : dérangement des oiseaux marins et de certains cétacés. »

« Il restera, lorsque la fête sera finie, des constats écologiques désastreux, malgré les quelques mesures de mise en défense très insuffisantes au regard des enjeux. »



Les six

associations de protection de la Nature dénoncent « une médiatisation excessive ». | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Une organisation « trop dispendieuse en ressources »

Ces associations dénoncent également **« la médiatisation excessive qui vise à attirer un maximum de spectateurs. On parle de deux millions de personnes, occasionnant des dépenses énergétiques immodérées de gazoil, d'essence, d'électricité, entraînant une sur fréquentation de la mer et de sites terrestres protégés, renforçant les risques de pénurie d'eau dans une agglomération qui annonce des coupures en fin d'année ».**

Mais c'est aussi au monde la voile qu'Alain Bonnac et les autres président(e)s d'associations s'adressent. **« Très engagé sur les questions climatiques et sensibles à l'avenir des océans, il ne peut, ne doit pas faire l'économie de réels engagements. Nos associations de protection de la nature ne peuvent cautionner une telle organisation qui, en l'état, s'avère trop dispendieuse en ressources et générant trop de dégradations. »**

« Un sujet considéré avec sérieux »

« C'est un sujet que l'on considère avec beaucoup de sérieux, et ce n'est pas de la langue de bois », répond Joseph Bizard, le directeur d'OC Sport, qui organise la Route du Rhum. « Depuis le départ, la préservation de l'environnement est l'un des piliers de l'événement, qui a conclu un accord avec Surfrider. La fondation européenne aura un rôle pédagogique auprès du grand public. » Un pavillon de 200 m², porté par l'association, sera notamment consacré au développement durable.

Le 28 octobre, au Palais du Grand large, une journée de conférences portera sur la préservation de l'environnement et de la mer. « L'organisation souhaite aussi minimiser les impacts d'un tel événement, notamment sur les espaces du littoral au moment du départ. »



« La course

au large et la voile ont un rôle à jouer pour la préservation de l'environnement », déclare Joseph Bizard, directeur d'OC Sport, l'organisateur de la Route du Rhum. | ARCHIVES OUEST FRANCE

Avec un suivi avant/après

« C'est un spectacle familial, ouvert à tous. Il n'est pas souhaitable de le fermer au public. Des zones spécifiques d'accueil seront réservées aux visiteurs. Les plus exposées seront fermées. Un barriérage sera installé pour diriger le public là où l'impact est le plus maîtrisé, pour l'empêcher d'aller sur des lieux fragiles », poursuit Joseph Bizard.

« Des associations et des personnels seront présents pour orienter les flux. Et un suivi avant/après sera effectué. Nous travaillons sur ce sujet avec l'État et les pouvoirs publics depuis 18 mois. Cet événement n'est pas organisé d'une manière erratique. »

Un manifeste pour préserver les forêts bretonnes

La fédération France nature environnement (FNE) veut que la forêt soit reconnue comme un bien commun qui favorise la préservation de la biodiversité, de l'eau et du climat. Et pas seulement comme une ressource à exploiter.

FNE Bretagne veut rappeler « le rôle clé » que la forêt peut jouer pour « faire face à l'urgence climatique ». | OUEST-FRANCE

« **Les associations de protection de la nature étaient jusqu'à présent peu focalisées sur la gestion forestière** », reconnaît Didier Nicot, membre du collectif qui, au sein de la fédération France nature environnement (FNE), a rédigé un *[Manifeste pour la forêt bretonne](#)*. Ce fascicule d'une douzaine de pages, dévoilé mercredi 7 décembre 2022 à Rennes, montre que cette époque est révolue. La branche bretonne de la fédération nationale, qui rassemble quelque 150 associations bretonnes et 20 000 adhérents, entend rappeler « **le rôle clé** » que la forêt peut jouer pour « **faire face à l'urgence climatique** », mais aussi pour préserver la biodiversité et les ressources en eau.



Michel Danais, Didier Nicot, Marie-Pascale Deleume, Patrice Hirbec et Dominique Pirió ont participé à l'élaboration du Manifeste pour la forêt bretonne de FNE Bretagne. | FNE

« Un bien commun qui impose une mobilisation collective »

Le groupe de bénévoles spécialement constitué, comptant des scientifiques et des experts de la forêt, fait le constat que **« les multiples fonctions de la forêt ne bénéficient pas d'une prise en compte hiérarchisée et cohérente pour une gestion à long terme dans ce contexte de crise »**. Concrètement, ils demandent la révision des orientations fixées par le Plan régional forêt-bois, qui prévoit une augmentation de la production pour la période 2019-2029. **« Il faut augmenter la surface forestière en diversifiant les essences au maximum et en évitant d'augmenter les prélèvements »**, résume Dominique Pirio, présidente de l'association [Clim'actions](#).

Le manifeste affirme que la forêt, **« espace intergénérationnel et multifonctionnel, est un bien commun qui impose une mobilisation collective »**, même si les 400 000 hectares de la forêt bretonne sont à 92 % sur des propriétés privées. Soucieux de rechercher un équilibre entre la valorisation économique du bois, le stockage du carbone et la préservation des écosystèmes, ces défenseurs de la nature préconisent **« d'interdire les coupes rases »**, de **« proscrire les plantations dédiées au bois énergie »**, de **« privilégier le bois d'œuvre »**, de **« protéger les forêts anciennes »**, d'**« éviter la destruction de la structure des sols »** et encore **« d'allonger les âges d'exploitation »**. **« Quand on coupe un chêne de 200 ans, explique Patrice Hirbec, on abat un adolescent. »**

Conditionner les aides financières

La forêt bretonne, composée de feuillus pour les trois quarts, s'accroît un peu chaque année, du fait, principalement de la déprise agricole. Mais, souligne l'écologue Michel Danais, **« on constate un ralentissement de la croissance en volume, à cause de la sécheresse et des attaques d'insectes et de champignons »**. Pour rendre la forêt plus résiliente face au changement climatique, il faut, dit Didier Nicot **« gérer la forêt en respectant les cycles naturels, favoriser la diversité des essences et les peuplements irréguliers »**.

Pour inciter les propriétaires à ces bonnes pratiques, le manifeste propose, notamment, de conditionner les aides publiques. **« Il y a une nécessité de bien encadrer les soutiens financiers »**, estime Pascale Deleume, présidente de FNE-Bretagne. Il est question aussi de créer un Observatoire de la forêt et de porter à 10 % la surface de forêts protégées.

Des idées pour une gestion durable de la forêt bretonne

Quels objectifs pour la forêt bretonne, demain ? Le regroupement d'associations France nature environnement Bretagne édite un manifeste où de multiples recommandations appellent à une gestion plus durable de la ressource.

Augmenter la surface forestière. Avec ses 400 000 hectares de forêt, la Bretagne a un taux de boisement moyen de 14 % de son territoire. En comparaison à la moyenne française qui est de 30 %, c'est une région très peu boisée. Cependant, en dix ans, le massif forestier régional a progressé de 2 %, notamment grâce à la désherence agricole. « Cette croissance est une bonne nouvelle, explique Patrice Hirbec, bénévole à France nature environnement. C'est d'autant plus important qu'avec le réchauffement climatique et les sécheresses, les arbres grandissent moins vite qu'avant. Leur surmortalité est plus importante. Donc si nous voulons garder le même niveau d'exploitation, il faut que les forêts continuent de s'agrandir. Il faut également stabiliser le niveau d'exploitation pour éviter qu'on ne surexploite les massifs et que nous détruisions la biodiversité ».

Développer la gestion par « libre évolution ». Et si bien gérer une forêt, c'était justement ne rien faire ? C'est ce que recommande FNE. « Il faut bannir les espèces exotiques, privilégier les essences indigènes comme le hêtre et le chêne, des feuillus, détaille Michel Danais, écologue. Pour une gestion durable de la forêt, il faut des arbres de tous âges, des espèces nombreuses, un sol très couvert, éviter les mono plantations, ne surtout pas faire de coupes rases. Une forêt mélangée produit beaucoup plus de bio-masse ». Il ne faut pas non plus ramasser les bois morts qui servent d'habitat pour les insectes, les animaux et qui maintiennent d'humidité du sol. Éviter aussi le débroussaillage qui supprime les petits rejets qui deviendront les arbres de demain. Ces préconisations s'opposent aux consignes données par la préfecture pour éviter les incendies. « Tout est une question de dosage », tempère Didier Nicot. « Il faut gérer différemment les massifs boisés qui se situent à proximité des agglomérations de ceux qui en sont loin. On sait que l'activité humaine est à 90 % du temps responsable du départ de feu. Il faut minimiser aussi la plantation de résineux car ils sont plus inflammables que les feuillus. » Pour développer une gestion plus écologique, FNE préconise que l'État mette en place un système de bonus incitatifs en fonction des engagements environnementaux.

Protéger plus. C'est l'une des recommandations les plus importantes du manifeste : protéger davantage la forêt. Actuellement, 0,75 % de la forêt bretonne est en zone de protection forte alors que les recommandations de l'État préconisent le taux de 10 %. La faute à des massifs éparpillés, de petites tailles, qui appartiennent à 90 % à 124 000 propriétaires privés. « Il faut d'abord protéger la forêt primaire, la plus ancienne, celle qui se trouve sur la ligne médiane de la Bretagne avec notamment les massifs de Lanouée, de Brocéliande, La Guerche qui sont des trésors de biodiversité », explique Marie-Pascale Deleume, présidente de France Nature Environnement Bretagne. Les pouvoirs publics doivent acquérir les forêts anciennes pour garantir leur pérennité.

Développer les corridors écologiques. C'est une politique active depuis une dizaine d'années mais les corridors écologiques, composés de haies et de talus, doivent être développés et renforcés. Ils permettent à la faune et la flore de se propager. Ils représentent aujourd'hui 114 000 hectares.

Création d'un observatoire de la forêt bretonne. « Les connaissances sur la forêt doivent progresser et être plus massivement partagées. Pour cela, un observatoire pourrait être créé à l'échelle régionale », conclut Marie-Pascale Deleume.



A gauche de l'image, Marie-Pascale Deleume, présidente régionale de France nature environnement, entourée des bénévoles. (Le Télégramme / Claire Staes)

Dominique Pirio : "si on veut que nos forêts soient résilientes face aux sécheresses, il faut absolument diversifier les essences"

13.12.2022



[Actualité – interview 16min](#)
Présenté par Julie Rolland



Les associations environnementales membres du mouvement France Nature Environnement Bretagne viennent de publier le manifeste pour la forêt bretonne. Dans ce document, plusieurs priorités sont mises sur la table. Décryptage avec Dominique Pirio. Elle est présidente de l'association Clim'Actions, membre de FNE Bretagne.



Un manifeste pour la forêt bretonne

- [Marie-Emmanuelle Grignon 15 décembre 2022](#)

France Nature Environnement Bretagne a présenté son « manifeste pour la forêt bretonne ». Il propose des actions concrètes, notamment autour de la préservation de la biodiversité. Extrêmement fragile face au réchauffement climatique, aux menaces de sécheresse et d'incendies, la forêt est pourtant essentielle, grâce à son rôle dans l'atténuation des émissions de gaz à effets de serre. Explications avec Dominique Piro, présidente de l'association Clim'Actions Bretagne Sud, et membre du groupe « forêt bretonne » au sein de France Nature Environnement Bretagne.

D'où vient l'idée de rédiger ce manifeste ?

FNE Bretagne, Fédération bretonne des associations de protection de la nature, a été créée en 2017. Historiquement, les grandes structures environnementales telles que Eau et Rivières de Bretagne ou Bretagne Vivante ne travaillaient pas sur la forêt. Quelques personnes ont alors voulu créer un groupe de travail sur cette thématique, ouvert aux personnes extérieures. L'idée était d'avoir une définition commune de ce qu'était la forêt, et de favoriser l'interconnaissance sur ce thème. Cela fait maintenant deux ans que nous travaillons sur ce manifeste. C'est le premier du genre, à notre connaissance, en France.

Quel en est l'objectif ?

L'objectif avec ce manifeste, c'est de replacer la forêt au cœur des sujets, des enjeux pour l'environnement en Bretagne, et de mobiliser toutes les associations environnementales autour. On souhaite aussi qu'il soit diffusé auprès du grand public, pour que celui-ci s'approprié un sujet qu'il connaît finalement encore assez mal. C'est également un outil qui nous permet de dialoguer avec les professionnels de la filière bois.

Que contient-il ?

Il y a une première partie dans laquelle nous faisons un état des lieux de la forêt en Bretagne. Il faut savoir qu'en France, la superficie forestière représente 30% de la superficie totale du pays. Alors qu'en Bretagne, on compte 400 000 hectares de forêt, soit 14% de la surface du territoire. Dans notre région, la forêt est essentiellement constituée de feuillus, dont beaucoup de chênes. Et plus de 90% des forêts sont privées ! Il y a également beaucoup de petits boisements, les quelques grands massifs qui existent traversent le centre Bretagne.

Après cette remise en perspective, nous développons trois priorités, à savoir :

- Mettre la biodiversité au cœur de la gestion forestière. Pour avoir des écosystèmes complets, il faut une biodiversité importante. C'est essentiel aussi pour rendre les forêts résilientes.
- Assurer la résilience de la forêt face au changement climatique. Elle est utile pour séquestrer le carbone, mais est fragile face à la sécheresse et aux incendies.
- Prendre en compte la diversité des attentes de la société : il faut communiquer davantage sur les différentes fonctions de la forêt, et la considérer comme un écosystème à part entière et pas seulement comme une production d'arbres.

Nous faisons également trois préconisations :

- Produire mieux sans accroître les prélèvements, et notamment promouvoir les essences indigènes régionales et maximiser la diversification des essences,
- Eco-conditionner les aides. Nous proposons par exemple que les propriétaires forestiers aient une indemnisation en échange du fait de laisser leur forêt en « libre évolution ».
- Améliorer la protection de la forêt bretonne, en atteignant par exemple l'objectif de 30% de forêt protégée fortement en 2030, et en construisant un réseau régional de sauvegarde de la biodiversité forestière.

Quels sont les premiers retours sur ce manifeste ?

Des rendez-vous sont en cours pour le présenter à la Région, et à la Préfecture de Région. Nous l'avons présenté à l'ONF, où l'accueil a été très favorable, le retour est positif, ils sont d'accord avec la plupart des priorités et préconisations. Nous avons aussi rencontré la Fibois, qui représente les professionnels de la filière forêt-bois en Bretagne. Eux aussi se sont montrés plutôt satisfaits. C'est un document qui est toujours améliorable évidemment, mais qui peut permettre de trouver un terrain d'entente entre les différents acteurs. Travailler ensemble pour avancer sur le sujet est essentiel.